



## Formation de Personne Désignée (1 jour)

Vous souhaitez initier vos collaborateur-trice-s aux gestes qui sauvent ? Cette formation complète d'une journée est idéale aussi bien pour une entreprise du groupe D (- de 20 travailleur-se-s) que pour les entreprises du groupe A, B ou C. Les participant-e-s seront sensibilisés aux gestes des premiers secours pour oser agir sur le lieu de travail.

La formation de Personne Désignée répond aux exigences du Code du Bien-Être au Travail du 28 avril 2017, Livre Ier, Titre 5 « Premiers Secours ». La présente formation ne qualifie pas son-sa détenteur-riche de « secouriste en milieu professionnel », tel que défini par le SPF Emploi, Travail & Concertation Sociale.

- Objectifs**
- Acquérir les notions de base en premiers secours afin de pouvoir intervenir face aux situations les plus courantes.
  - Pratiquer la réanimation cardio-pulmonaire
  - Communiquer les informations pertinentes aux services de secours

**Contenu** Cette formation est dispensée par la Croix-Rouge de Belgique en tant qu'organisme agréé par le SPF Emploi, Travail & Concertation sociale.

- Les règles essentielles d'intervention (appel 112)
- La réanimation cardiopulmonaire de l'adulte et la défibrillation
- La position latérale de sécurité (PLS)
- L'étouffement
- La douleur thoracique
- L'accident vasculaire cérébral
- Les traumatismes des membres
- Les plaies graves
- Les brûlures graves
- La boîte de secours

A l'issue de la formation, les participant-e-s recevront une attestation de participation.

- Méthode**
- Mises en situation avec grimages
  - Exercices pratiques
  - Exercices de groupe
  - Echanges / discussions

**Public cible** Collaborateur-trice-s désirant se former aux gestes de premiers secours dans le cadre de leur activité professionnelle et/ou souhaitant devenir le-la personne désignée dans l'entreprise. Groupe de 4 à 12 participant-e-s maximum.

**Organisation**

- En inter-entreprises : dans des locaux réservés par la Croix-Rouge de Belgique
- En intra-entreprises : au sein de votre entreprise ou dans une de nos salles :  
→ salle de min. 30m<sup>2</sup>, sans mobilier ancré au sol, équipée d'un projecteur, d'un écran blanc et d'un flipchart. Dans la mesure du possible, une place de parking est demandée pour notre formateur-riche.

**Tarification**

- En inter-entreprises - prix par inscription individuelle (max. 4 de la même entreprise) : 190,00€  
→ Vérifiez nos places disponibles sur [Personne désignée \(croix-rouge.be\)](https://www.croix-rouge.be/personne-designee)
- En intra-entreprises - prix forfaitaire pour un groupe de min. 4 et de max. 12 pers. : 985,00€

Vous avez des questions ? Contactez notre secrétariat au 081 771 300 (du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h) ou envoyez-nous un mail à [formipro@croix-rouge.be](mailto:formipro@croix-rouge.be), nous vous répondrons avec plaisir.